

NOUS CONTACTER

N° client : 6 023 710 770
 Identifiant Internet : NOFEROV@GMAIL.COM



Par Internet

edf.fr

application mobile : EDF & MOI

mail : serviceclient@edf.fr

Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

3404

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941
 62978 ARRAS CEDEX 9

Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675083 (Service gratuit + prix appel)

NOUS ADRESSER VOTRE CHEQUE ENERGIE

Par internet

<https://www.chequeenergie.gouv.fr>

Par courrier

EDF TSA 81401
 87014 LIMOGES Cedex 1

Lieu de consommation

QU LERY
 639 RTE DEP 63 LA GOUBRAN
 AUX PLAYES
 83500 LA SEYNE SUR MER

Titulaire du contrat

M. NOFERI MICKAEL

Votre contrat

N° de client : 6 023 710 770

N° de compte : 4 08 4 043 326 521

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité "Tarif Bleu"

- Point de livraison (PDL) :
N° 25 320 549 869 998
- Puissance : 03 kVA
- Base

M. NOFERI MICKAEL
 639 AVENUE MARCEL PAUL
 83500 LA SEYNE SUR MER

Nîmes, le 23 juillet 2025

Bonjour Monsieur NOFERI,

Vous avez choisi la mensualisation pour régler vos factures EDF. Dans ce cadre, vous trouverez ci-joint votre facture de régularisation et votre bilan personnalisé « MA CONSO & MOI ».

Ces documents prennent en compte vos consommations d'énergie, votre abonnement mensuel et les éventuels services souscrits.

Le montant total TTC de votre facture correspond à la différence entre les montants facturés et les prélèvements déjà effectués sur votre compte, sur la période concernée.

J'espère que ces précisions vous permettent de bien comprendre le montant de votre facture de régularisation.

A bientôt,

Votre conseiller EDF



PJ : votre facture de régularisation et votre bilan « MA CONSO & MOI »

NOUS CONTACTER

N° client : 6 023 710 770
 Identifiant Internet : NOFEROV@GMAIL.COM



Document à conserver 5 ans Page 1/4



Par Internet

edf.fr

application mobile : EDF & MOI

mail : serviceclient@edf.fr

Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

3404

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941
62978 ARRAS CEDEX 9

Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675083 (Service gratuit + prix appel)

NOUS ADRESSER VOTRE CHEQUE ENERGIE

Par internet

<https://www.chequeenergie.gouv.fr>

Par courrier

EDF TSA 81401
87014 LIMOGES Cedex 1

Lieu de consommation

QU LERY
 639 RTE DEP 63 LA GOUBRAN
 AUX PLAYES
 83500 LA SEYNE SUR MER

Titulaire du contrat

M. NOFERI MICKAEL

Votre contrat

N° de client : 6 023 710 770

N° de compte : 4 08 4 043 326 521

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité "Tarif Bleu"

- Point de livraison (PDL) :
N° 25 320 549 869 998
- Puissance : 03 kVA
- Base

M. NOFERI MICKAEL
 639 AVENUE MARCEL PAUL
 83500 LA SEYNE SUR MER

Facture du 23/07/2025

N° 34 560 539 991

Electricité (relevé client)	606,00 €
TVA	104,48 €
Paiements déjà effectués	-409,77 €

Facture TTC

300,71 €

Montant total
300,71 €
 TTC

Prélevé le
 13/08/2025

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 21/07/2026.
- Pour établir au plus juste votre prochaine facture, pensez à communiquer votre relevé de compteur d'électricité sur le site d'Enedis ou appeler le serveur vocal au 09 70 82 53 83.
- Afin d'ajuster votre calendrier de paiement, pensez aussi à nous communiquer ces informations jusqu'au 21/01/2026



Prélèvement automatique

Le montant de 300,71€ sera prélevé le 13/08/2025 sur le compte ci-dessous :

Titulaire du compte : MICKAEL NOFERI
 Compte bancaire : FR7619106****64*****999***



Des infos à portée de main !

Des explications concernant les taxes et contributions sur particulier.edf.fr/taxes

Mieux comprendre les détails de votre facture sur particulier.edf.fr/facture

Etre informé sur les prix sur particulier.edf.fr/prix

Pour votre information

Données personnelles

Nous vous invitons à consulter la mise à jour de notre charte de protection des données, disponible sur notre site particulier.edf.fr via l'onglet "Données personnelles" en bas de page. Vous pouvez aussi la demander à votre conseiller EDF, dont les coordonnées sont rappelées en première page de cette facture

Prix

Electricité : Le montant de l'accise a évolué le 01/02/2025. Sur décision des pouvoirs publics, le Tarif Réglementé de Vente a évolué le 01/02/2025. Le montant de la CTA a évolué le 01/02/2025. Plus d'information sur le site edf.fr.

Consommation

(1) Evolution au 01/02/25 : sur les 1813 kWh facturés, 263 kWh à 0,1887 €/kWh et 1550 kWh à 0,1343 €/kWh

Taxes et contributions

La CTA, l'accise sur les gaz naturels, l'accise sur l'électricité évoluent conformément à la réglementation

(2) Accise sur l'électricité : Evolution au 01/02/24 et au : 01/02/25 : sur les 2649kWh facturés, 12kWh à 0,00100€/kWh, 1087kWh à 0,02100€/kWh et 1550kWh à 0,03370€/kWh

CTA électricité : 21,93% de la part acheminement de l'abonnement

Pénalités de retard

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €.

Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité.

Offre à tarif réglementé.

Origine 2023 de l'électricité de votre offre : 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 2,2% solaire et 1,5% éolien) et 8,8% fossiles (dont 8,1% gaz).

Origine 2023 de l'électricité vendue par EDF et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf

Votre mode de consommation a peut être évolué. Assurez vous que votre consommation annuelle corresponde bien à l'option que vous ayez souscrite et si besoin, contactez nous !

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?

Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais.

Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Client

- par internet à particulier.edf.fr,
- ou par courrier à EDF SERVICE CLIENTS - TSA 21941 - 62978 ARRAS CEDEX 9.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Client ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation au Service Consommateurs

- par internet à particulier.edf.fr,
- ou par courrier à EDF Service Consommateurs - TSA 31942 - 62978 ARRAS CEDEX 9.

Si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir directement et gratuitement le Médiateur de la Consommation du groupe EDF référencé par la Commission d'Evaluation et de Contrôle de la Médiation de la Consommation (CECMC) :

- sur le site <https://mediateur.edf.fr>,
- ou par courrier, aux coordonnées suivantes : Médiateur du groupe EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige lié à l'exécution du contrat, vous pouvez également saisir directement et gratuitement le Médiateur National de l'Energie référencé par la Commission d'Evaluation et de Contrôle de la Médiation de la Consommation (CECMC) :

- sur le site <https://energie-mediateur.fr>,
- ou par courrier, aux coordonnées suivantes : Médiateur national de l'énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.



M. NOFERI MICKAEL
639 AVENUE MARCEL PAUL
83500 LA SEYNE SUR MER

Le 23 Juillet 2025,

Objet : les Conditions Générales de Vente (CGV) de votre offre évoluent.

Monsieur,

Ce document vous est adressé à titre d'information. Les évolutions de vos CGV ne remettent pas en cause votre fourniture d'électricité et vous n'avez aucune démarche à réaliser.

Les CGV de votre offre d'électricité évoluent pour :

- intégrer les recommandations des lignes directrices publiées par la Commission de régulation de l'énergie (CRE), auxquelles nous avons choisi d'adhérer. Ces lignes directrices ont pour objectif de renforcer la transparence et la lisibilité des offres aux consommateurs.
- adapter les modalités de facturation, de paiement et de saisine du Médiateur du groupe EDF.

Ces nouvelles dispositions s'appliqueront un mois après la réception de ce courrier.

L'objectif de ce courrier est de vous aider à mieux comprendre ces évolutions. Vous trouverez ci-dessous un résumé des principales modifications.

Article « Conseil tarifaire »

EDF s'engage à inclure une estimation de la facture annuelle parmi les informations précontractuelles. L'article relatif au conseil tarifaire est donc complété en ce sens.

Article « Modalités de facturation et modes de paiement »

Les règles de la mensualisation évoluent. Si en cours de contrat, les données de consommation ou les évolutions de prix permettent d'anticiper un montant de régularisation dépassant deux mensualités, EDF propose au Client un calendrier de paiement révisé, qui s'appliquera automatiquement au bout de 40 jours. Le Client pourra revenir à la mensualité initiale. Le virement instantané, de plus en plus utilisé par les clients, s'ajoute aux différents modes de paiement listés dans les CGV.

Les nouvelles CGV prévoient également un nouveau cas de suspension du prélèvement automatique, et le cas échéant, de la mensualisation, en cas de fraude constatée sur le dispositif de comptage.

Article « Modes de règlement amiable des litiges »

Les nouvelles CGV prennent en compte la recommandation de la Commission d'Evaluation et de Contrôle de la Médiation de la Consommation relative au médiateur du groupe EDF. Ce dernier peut être saisi si le Client n'a pas obtenu de réponse satisfaisante à sa réclamation écrite dans un délai de deux mois.

Vous restez libre de changer de contrat d'énergie à tout moment ou de résilier votre contrat dans les trois mois à compter de la réception de ce courrier.

Pour obtenir les nouvelles CGV, rendez-vous sur le site particulier.edf.fr, dans votre espace client, ou contactez-nous au numéro de téléphone indiqué sur votre facture.



Période du 10 août 2024
Au 23 juillet 2025

MA CONSO & MOI

MICKAEL
NOFERI

QU LERY
639 RTE DEP 63 LA GOUBRAN AUX PLAYES
83500 LA SEYNE SUR MER

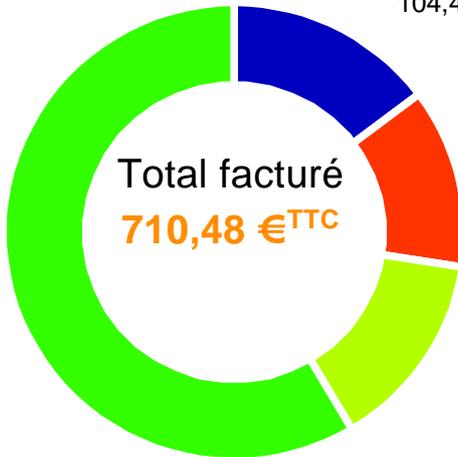
Bilan factures

Votre bilan factures

Ce montant n'est pas à régler.

Consommation
415,55 €^{HT}

Abonnement
99,92 €^{HT}



TVA
104,48 €

Taxes et
contributions
90,53 € hors TVA

Economies
d'énergie

Réduisez les consommations inutiles !

Laissez refroidir les plats chauds
avant de les mettre au réfrigérateur.



Votre Suivi Conso d'un simple clic

Dans votre espace client ou en téléchargeant l'application EDF&MOI avec ce QR code, vous pouvez :

- connaître votre consommation d'énergie par mois, par jour et même par période de 30 minutes ⁽¹⁾,
- découvrir les appareils électriques qui consomment le plus,
- bénéficier de nos astuces pour réduire vos dépenses d'énergie.



- N° Client : 6023710770
- N° de PDL : 25 320 549 869 998
- Tarif Bleu - Base

⁽¹⁾ Il suffit de donner votre accord pour que le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité ENEDIS transmette vos données de consommation quotidienne à EDF.

Si vous avez un compteur Linky™, vous pouvez également accéder à vos données de consommation sur l'espace sécurisé mis à disposition par le gestionnaire du réseau de distribution Enedis (www.enedis.fr).



EDF-SA au capital de
2 084 365 041 €
Siège social : 22-30 avenue
de Wagram 75382 Paris
Cedex 08 - France
R.C.S. PARIS 552 081 317
SIRET 552 081 317 66522

www.edf.fr

Direction Commerce

Tour EDF
20 place de la Défense
92050 Paris La Défense cedex

Origine 2023 de l'électricité de votre offre : 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 2,2% solaire et 1,5% éolien) et 8,8% fossiles (dont 8,1% gaz).
Origine 2023 de l'électricité vendue par EDF et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr/origine-de-l-electricite-fournie-par-edf

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



